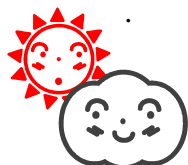




BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 24 ✎ PRINTEMPS ✎ 2005

AVRIL ✎ MAI ✎ JUIN 2005



- ◆ CONSEILS MUNICIPAUX des 23 MARS, 27 AVRIL ET 25 MAI 2005, p. 1
- ◆ INFORMATIONS DIVERSES, p. 4
 - Recensement
 - Horaires d'été de la mairie
 - Transports scolaires
 - Sécurité dans le village
 - Prévention des incendies
 - Horaires pour les engins bruyants
 - Projet Eco-Ecole
 - Plan Local d'Urbanisme
 - Fête du village
 - Recensement de la population
 - Etat de catastrophe naturelle
 - Compostière de Ranteil
- ◆ MANIFESTATIONS A NOTER, p. 5



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2005

➔ BUDGET GENERAL 2004 : compte administratif et compte de gestion

Après avoir examiné dans le détail le compte administratif et le compte de gestion, le Conseil Municipal les adopte à l'unanimité ainsi que l'affectation des résultats.

Ces deux comptes s'équilibrent comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	545 969,87	855 503,34	309 533,47
Investissement	316 803,61	215 945,37	-100 858,24

➔ SERVICE ASSAINISSEMENT 2004 : compte administratif et compte de gestion

Après avoir examiné dans le détail le compte administratif et le compte de gestion, le Conseil Municipal les adopte à l'unanimité ainsi que l'affectation des résultats.

Ces deux comptes s'équilibrent comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Exploitation	53 940,07	183 945,10	130 005,03
Investissement	42 848,62	27 729,15	-15 119,47

➔ VOTE DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal adopte les propositions de la commission des finances, à savoir :

	Taux 2003 %	Taux 2004 %	Taux 2005 %
Taxe d'habitation	8,36	8,44	8,54
Taxe foncière (bâti)	14,98	15,13	15,57
Taxe foncière (non bâti)	72,45	73,16	74,03

L'augmentation moyenne s'élève à 2%.

➔ BUDGET GENERAL : budget primitif 2005

Après examen sections et par chapitres, le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	823 770,23	823 770,23
Investissement	985 785,34	985 785,34

Principaux programmes

- ⇒ renforcement du réseau d'adduction d'eau Route des Templiers : 10 000 euros.
- ⇒ rénovation des sanitaires de l'école : 35 000 euros.
- ⇒ voirie : 30 000 euros.
- ⇒ éclairage public : 15 500 euros.
- ⇒ espace associatif : 440 000 euros.
- ⇒ étude pour la révision du POS : 20 000 euros.

➤ SERVICE ASSAINISSEMENT : budget primitif 2005

Après examen par sections et par chapitres, le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	299 810,48	299 810,48
Investissement	607 209,97	607 209,97

Le programme principal concerne l'assainissement de la future Z.A. des Combettes et la réalisation d'un déversoir d'orage, Route de Saint-Juéry, avec mise en séparatif du réseau existant et extension vers la rue de Puech Mourié et le Vialar.

➤ MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT ROUTE DE SAINT-JUÉRY ET Z.A. DES COMBETTES

Suite à l'appel d'offres, 4 réponses ont été reçues. Le Conseil décide de retenir l'offre du cabinet SCHERZ'EAU à un taux de 6%.

➤ CONTENTIEUX ASSAINISSEMENT : Route des Avalats

Monsieur le Maire informe le Conseil que la lettre recommandée adressée à la Société EUROVIA est restée sans réponse à ce jour. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à poursuivre la procédure afin de défendre les intérêts de la commune.

➤ DROIT DE STATIONNEMENT POUR TAXI

Le Conseil décide de fixer à 75 euros le montant annuel de cette redevance et autorise. Monsieur le Maire prendra l'arrêté correspondant.

➤ PASSAGE DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le Tour de France 2005 traversera notre commune, par la route départementale D 999, le jeudi 21 juillet vers 12 h 30 lors de l'étape ALBI-MENDE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2005

➤ STATUTS DU S.I.V.O.M. DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

La commune de Cunac adhère au S.I.V.O.M. depuis sa création. Ce syndicat avait les missions suivantes :

- la collecte des déchets ménagers et assimilés,
- l'exploitation d'une déchetterie et d'un dépôt de gravats,
- les travaux de voirie sur l'ensemble des communes,

- l'édification et l'équipement de foyers ruraux (M.A.R.P.A).
- la gestion du Centre aéré de Bessoulet situé à Villefranche d'Albigeois.

Les statuts de ce syndicat doivent être modifiés afin de s'adapter au nouveau contexte. En effet, la plupart des communes du S.I.V.O.M. adhéraient à ce syndicat simplement pour les ordures ménagères.

Or, la compétence ordures ménagères ainsi que la compétence voirie ayant été prises par la C2A pour les communes membres, ces compétences ne concerneront plus les communes appartenant à la Communauté de Communes du Villefranchois. La commune de Cunac reste, toutefois, adhérente au S.I.V.O.M. notamment pour la MARPA.

Le Conseil approuve la délibération concordante qui valide la révision des statuts.

➤ DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES 2005

- 3 000 euros seront affectés au paiement de logiciels informatiques (- 3 000 € sur dépenses imprévues),
- 3 000 euros supplémentaires seront affectés au projet du columbarium (- 3 000 € sur dépenses imprévues).

➤ PROJET D'UNE 6^{ÈME} CLASSE AU GROUPE SCOLAIRE

L'augmentation du nombre d'élèves de notre commune laisse présager la possibilité de l'ouverture prochaine d'une 6^{ème} classe à l'école.

Le Conseil Municipal constate qu'il serait possible, dans les locaux actuels, d'aménager une salle de classe supplémentaire et s'engage donc, si nécessaire, à mettre à disposition une 6^{ème} classe pour la rentrée de septembre 2005.

➤ LOTISSEMENT DU CLOS D'ARTIGUES

Le Conseil prend une délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la cession au domaine public d'une bande de terrain longeant le lotissement.

➤ QUESTIONS DIVERSES

⇒ Construction du Centre de Formation d'Apprentis

Le chantier ne rencontre pas de problème particulier.

⇒ Révision du P.O.S. et transformation en P.L.U.

Une réunion a eu lieu le 7 avril dernier sur le terrain avec le Bureau d'Etudes. Tout le territoire de la commune a été visité.

⇒ Projet immobilier Rue du Bourg

Une réunion a eu lieu avec les propriétaires concernés. Un aménagement de voirie serait nécessaire, nécessitant la mise en place d'une convention PVR (Participation pour Voies et Réseaux) entre les propriétaires et la Mairie.

La mairie fera réaliser des études chiffrées pour cet aménagement.

⇒ Passage du Tour de France cycliste



Monsieur le Maire confirme que le Tour de France 2005 traversera notre commune le 21 juillet vers 12 h 15. La caravane publicitaire passera vers 10 h 30.

La Préfecture a transmis à la commune les dispositions particulières de sécurité concernant la circulation, les carrefours ainsi que toutes les sorties débouchant sur la route départementale 999. Le départ réel de l'étape aura lieu au carrefour de la Verrerie.

⇒ INSEE : recensement de la population de Cunac en 2006

Conformément au nouveau décret d'application, notre commune sera recensée à partir du mois de janvier 2006. La commune de Cunac approchant les 1 400 habitants, deux agents recenseurs seront recrutés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2005

⇒ CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION DU TARN (SDET)

- Concerne les travaux suivants :
 - Route de La Plaine (ZA de Lavergne)
 - Rue du Bourg (pose de 2 candélabres)
- Des opérations ont été déjà réalisées à :
 - Sardols
 - Plazolles
- montage financier :
 - coût total des travaux : 18 200 € TTC
 - participation SDET : 7 500 € (soit 50% du plafond fixé à 15 000 €)
 - restent 10 700 € à la charge de la Commune dont 30% seront pris en charge par le Syndicat d'Electrification Fauch III.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention

⇒ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2005

Les devis ont été reçus le 23 mai 2005.

Une subvention du Conseil Général est possible, pour un montant de 7 237,07 € dans le cadre du FDT.

Une subvention du Conseil Général peut également être demandée dans le cadre des amendes de police, pour l'aménagement du carrefour du Vialar, pour un montant maximum de 25 000 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander ces deux subventions.

⇒ GOUDRONNAGE D'ENTREE DE PROPRIETE

L'opération sera refacturée par la Mairie au propriétaire, pour un montant de 2 705,60 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire à percevoir cette somme auprès du propriétaire.

⇒ DENOMINATION DE NOUVELLES VOIES

La Commission Communication a proposé trois noms :

- « *Allée du Barthas* » (de l'occitan « bartàs », buisson, haller) : voie de desserte du lotissement du Clos de Jalet, Route des Avalats.
- « *Place de La Grèze* » (de l'occitan « gresa », terre caillouteuse) place desservant l'Ecole, le Stade et la Salle de Sports.
- « *Côte des Chênes* » : desserte du lotissement des Hauts de Puech Mourié.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à ces dénominations et à mettre en place les panneaux de signalisation correspondants.

⇒ CESSIION GRATUITE D'UNE PARCELLE AU CHEMIN DU PIN

L'opération concerne le transfert gratuit au domaine public de la parcelle AV149 (402m²) permettant d'élargir le chemin desservant le lotissement des Chênes.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à établir un Certificat Administratif de cession de cette parcelle à titre gratuit par le propriétaire.

⇒ ASSAINISSEMENT

Deux opérations sont projetées :

- ZA des Combettes, pour un montant de 76 000 €

Le Conseil Municipal approuve le projet et autorise le Maire à faire établir le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

- Etude pour la Route de Villefranche, pour un montant de 3 588 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer cette étude.

⇒ RAPPORT D'ACTIVITES DE LA C2A

Le Président de la C2A, Michel MALATERRE-FOURES, invité par le Conseil Municipal, présente le bilan des actions de la C2A depuis sa création en 2003.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

⇒ Décisions Modificatives

Deux décisions sont à prendre au niveau de travaux de voirie :

- 7 000 € sont à transférer du programme 508/voirie 2005 (nouveau montant 23 000 €) au programme 405/voirie 2004 (nouveau montant 27 000 euros).
- 23 262,50 € sont à rajouter au Budget Primitif 2005 pour régularisation d'un emprunt pour travaux de voirie de l'exercice 1999.

Le Conseil Municipal approuve ces modifications.

⇒ Centre de Formation d'Apprentis

La construction suit son cours. Une réunion de travail entre la Commune de Cunac, la C2A et la Chambre de Métiers

est prévue le 3 juin pour faire le point sur l'avancement des travaux et la répartition de certaines dépenses d'équipements.

⇒ Site Internet de la Commune de Cunac

Deux réunions de présentation et de lancement du processus de mise en place se sont tenues les 10 et 24 mai, en présence d'élus, de représentants d'Associations et du Directeur de l'Ecole.

La prochaine réunion du Groupe Projet, le 7 juin sera consacrée à la rédaction du Cahier des Charges.

La présentation officielle et l'inauguration du site devrait avoir lieu le dimanche 8 janvier 2006, à l'occasion de la cérémonie annuelle des vœux.

⇒ Dégradation d'un mur en bordure du domaine public à La Font del Puech

Suite à plusieurs rencontres avec le propriétaire, un courrier lui a été adressé à titre préventif, afin d'envisager une mise en sécurité.

⇒ SCI Lavergne Z.A de La Plaine

Suite à plusieurs plaintes pour feux de matériaux, une nouvelle rencontre a eu lieu, le 20 mai 2005, entre la mairie et l'entreprise Jalby. Cette dernière s'est engagée à respecter l'environnement et le voisinage. Elle envisage l'installation d'un broyeur de palettes, un débouché existant pour les déchets ainsi obtenus.

INFORMATIONS DIVERSES

Errata

CRAPAHUTS VALLEES DU TARN 4X4

17 Route de Villefranche

☞ Président : Christophe MALIGNE

☞ JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE (filles et garçons) RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS

Les jeunes gens et jeunes filles nés :

en **avril, mai, juin 1989** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 juillet 2005.**

en **juillet, août, septembre 1989** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 30 octobre 2005.**

☞ Il est à noter que l'attestation de recensement est nécessaire pour se présenter à un concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique

☞ HORAIRES D'ETE DE LA MAIRIE

Le Secrétariat sera ouvert :

➔ **du lundi 4 juillet au vendredi 26 août 2005 inclus, uniquement l'après-midi, de 13 h 30 à 17 h 30.**

☞ TRANSPORT SCOLAIRE : imprimé Federteep

Le dossier d'inscription est à retirer à la mairie avant le 10 juillet 2005.



☞ EPICERIE BAR TABAC « LE MAIL »

Le commerce sera fermé du dimanche 7 au dimanche 21 août inclus.

☞ INCIVISME

⇒ Mardi 15 mars 2005 : au lotissement des Templiers, détérioration du compteur d'eau municipal et prélèvement d'environ 6 m³ d'eau.

⇒ Lundi 18 avril 2005 : dégradation d'une cloison de douche dans le vestiaire de droite de la salle de Sports.

⇒ Samedi 21 mai 2005 :

- ✓ Terrain de Sports : détérioration de la clôture du stade (trou de passage).
- ✓ Place de l'Eglise : pour la troisième fois, un véhicule a cassé un gros tuteur et endommagé un des nouveaux arbres plantés en février dernier.

☞ SECURITE DANS LE VILLAGE

En avril, des marquages au sol à la peinture blanche ont été effectués dans la traversée du village, ainsi qu'à l'entrée, côté Route d'Albi. Ces marquages sont destinés à sécuriser différents endroits et carrefours. Il est rappelé qu'il est indispensable de respecter les limitations de vitesse sur nos petites routes car de nombreux promeneurs les empruntent et, de plus, des enfants à vélo peuvent y déboucher à tout moment.



☞ PREVENTION DES INCENDIES

L'arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies d'espaces naturels et combustibles, en date du 22 février 1999, précise :



Article 7 - Pendant la période **du 15 mai au 15 octobre, il est interdit aux propriétaires et à leurs ayant droit de porter ou d'allumer du feu**, de jeter des objets en ignition, et notamment des mégots, à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des espaces naturels combustibles.

Articles 8 et 9 - **Interdiction identique pour l'incinération de végétaux coupés ou de végétaux sur pied.**

Article 10 - Les barbecues sont soumis au débroussaillage obligatoire de 50 mètres autour des installations. Ils ne peuvent en aucun cas être installés sous couvert d'arbres.

Article 13 - Le débroussaillage autour des habitations et installations est obligatoire sur une profondeur de 50 mètres ainsi que 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, les travaux étant à la charge des propriétaires.

☞ HORAIRES POUR LES ENGINs BRUYANTS

Un arrêté préfectoral du 25 juillet 2000, relatif aux bruits de voisinage, précise que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants (tondeuse à gazon notamment) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



Dimanche et jours fériés	<i>seulement de 10 h à 12 h</i>
Samedi	<i>de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h</i>
Jours ouvrables	<i>de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h</i>

➤ PROJET ECO-ECOLE : réunion du 5 mars 2005



Huit élèves délégués par leur classe ont proposé des actions, qui se mettent progressivement en place : goûter collectif du matin pour la Maternelle // tri des déchets dans l'enceinte de l'Ecole // fleurissement de l'Ecole // réalisation de pictogrammes par les plus grands pour inciter à la propreté et aux économies d'eau et d'énergie // emploi de torchons en tissu au lieu d'essuie-mains en papier // isolation et sécurisation de l'Ecole (Mairie).

Les plus grands élèves auront mission auprès des plus jeunes de veiller au respect des gestes de propreté et de lutte contre le gaspillage.

Les parents présents ont décidé de rédiger un document d'informations détaillées pour l'ensemble des parents.

Pour les CE et CM, la classe de découverte 2005 est un séjour Environnement en Grésigne, sur le thème de l'alimentation et en continuité avec le projet Eco-école.

➤ PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.).

Le travail avec le Bureau d'études URBASCOPE a commencé le 16 mars 2005. La première étape consiste en un recueil des données de toutes natures concernant la commune : constats-analyses-diagnostics (durée : 4 mois).

Une deuxième rencontre a eu lieu le 7 avril avec trois personnes d'URBASCOPE pour leur faire découvrir sur le terrain la diversité des sites et paysages de Cunac. Le P.L.U. implique, en effet, un gros travail sur l'identité de la commune ainsi qu'une importante étude paysagère.

➤ FETE DU VILLAGE

Le Comité d'Animations de Cunac organise la 3^{ème} fête de Cunac les 25 et 26 juin 2005. Une aubade sera organisée mi-juin.

➤ ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

L'Arrêté ministériel du 27 mai 2005 porte la constatation de l'état de catastrophe naturelle, paru au Journal Officiel du 31 mai 2005.

Cunac a reçu un avis favorable, au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation du sol, concernant la période de juillet à septembre 2003.

➤ COMPOSTIERE DE RANTEIL

Elle met à disposition du compost qui ne doit pas être stocké mais directement utilisé (potager, jardinière, jardin d'agrément).

- ⇒ Se munir de contenants
- ⇒ Horaires : lundi de 7 h à 12 h
mercredi de 13 h à 18 h.
- ⇒ Prix du compost : 7 centimes le litre
18 € le m³.
- ⇒ Tél. 05 63 47 00 27

MANIFESTATIONS A NOTER

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Vendredi 17 juin à 20 h 30	Concours de pétanque (annulé)	Place du Mail	<i>Epicerie Bar "le Mail"</i>
Mi-juin	Aubade	Village	<i>Comité d'Animations de Cunac</i>
Vendredi 17 juin	Fête de l'Ecole	Salle des Fêtes	<i>Ecole publique de Cunac</i>
Dimanche 19 juin à 9 h 30	Randonnée pédestre dans le Sidobre	Rassemblement Place du Mail	<i>Foyer Laïque d'Education Permanente</i>
Dimanche 19 juin de 8 h à 19 h	Tournoi de foot	Stade	<i>Union Sportive Cunacoise</i>
Vendredi 24 juin à 20 h 30	Concours de pétanque	Place du Mail	<i>Epicerie Bar "le Mail"</i>
Samedi, dimanche 25-26 juin 2005	Fête de Cunac	Village	<i>Comité d'Animations de Cunac</i>
Vendredi 1 ^{er} , 8, 22 et 29 juillet Vendredi 5 et 26 août à 20 h 30	Concours de pétanque	Place du Mail	<i>Epicerie Bar "le Mail"</i>
Samedi 27 août de 17 h à 23 h	Marché nocturne	Place du Mail (Salle des Fêtes en cas de pluie)	<i>Comité d'Animations de Cunac</i>
Vendredi 2, 9 et 16 septembre à 20 h 30 3 ou 12 septembre	Concours de pétanque Repas de la pétanque	Place du Mail	<i>Epicerie Bar "le Mail"</i>
Dimanche 25 septembre de 9 h 00 à 18 h 00	Vide greniers	Village	<i>Association Familles Rurales</i>

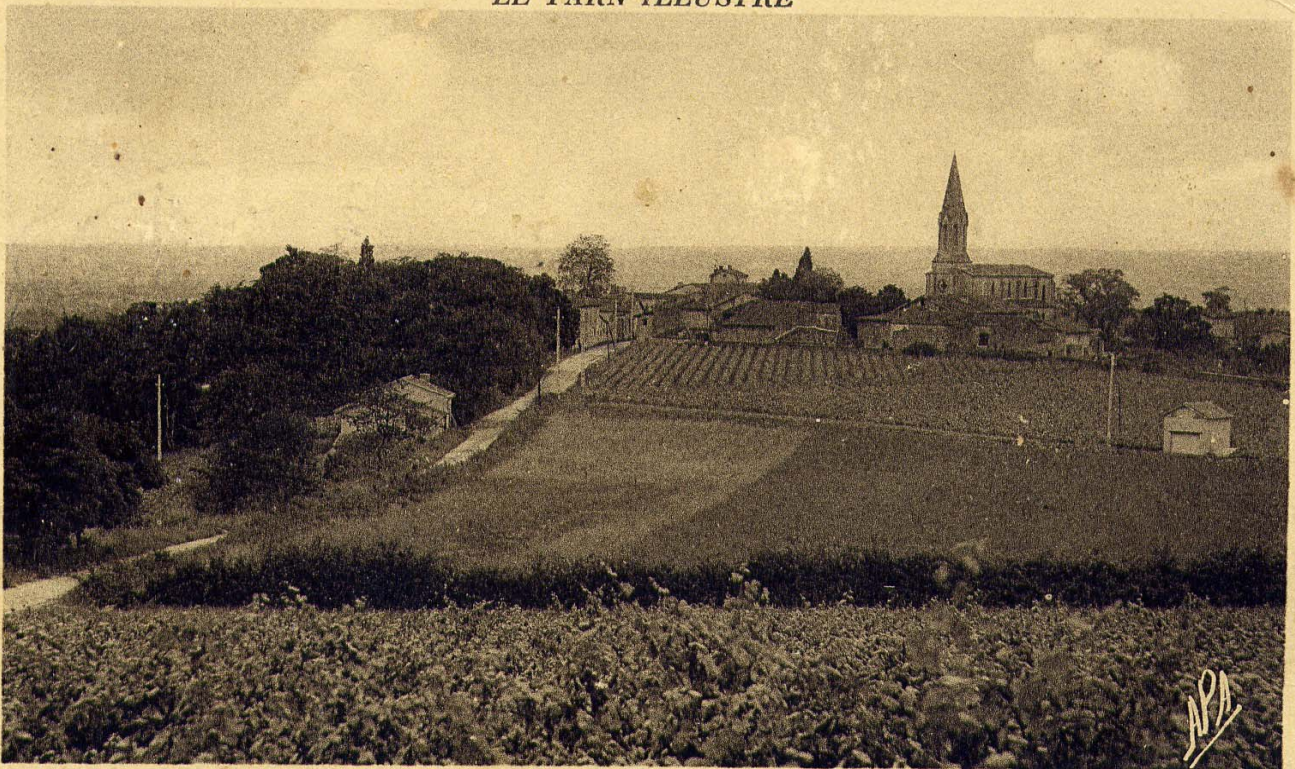
PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Mercredi 22 juin 2005 à 20 h 30

Mercredi 14 septembre 2005 à 20 h 30

Mercredi 26 octobre 2005 à 20 h 30

LE TARN ILLUSTRÉ



1. CUNAC - Vue générale

Publication trimestrielle de la commune de Cunac

10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93 – e-Mail : mairie.cunac@cunac.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude de Lapanouse

Rédaction et mise en page: Commission Communication

Impression : Mairie de Cunac – juin 2005

Tirage : 500 exemplaires

Les articles publiés ne peuvent pas être reproduits sans autorisation

